

La Lettre de la DOC

15 mai 2018 – n° 306

LA FORMATION

Comment apprendre vite et mieux

De 7 à 97 ans. Il est le scientifique qui connaît le mieux notre cerveau. Jean-Michel Blanquer compte sur lui pour optimiser les méthodes d'enseignement. Stanislas Dehaene dévoile au Point ses découvertes.

(à lire dans : *Point (le)*, n° 2384, 10/05/2018, p. 44-55)

Comment le cerveau apprend en observant

Des travaux récents en neurosciences ont montré chez la souris qu'un circuit cérébral spécifique assure un apprentissage fondé sur l'observation de congénères.

(à lire dans : *Monde Science & Médecine (Le)*, 09/05/2018, p. 3)

Apprentissage 2.0 : cultura forme ses salariés en mobile learning

Une application mobile, créée par la start-up Sparted, permet de doper la formation de ses 4 000 collaborateurs. Personnalisable, elle propose des séquences de micro learning pour une expérience d'apprentissage inédite.

(à lire dans : *Echos (les)*, n° 22691, 07/05/2018, p. 5)

Cotisation CNFPT : quatre syndicats se lancent à la « reconquête » du 1%

Parce que les effectifs sont en baisse et que la réforme de la fonction publique à venir va nécessiter la formation des agents, quatre organisations syndicales représentées au conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale (CGT, FO, FA-FP et Unsa) ont annoncé, mercredi 2 mai, se lancer à la reconquête du taux de cotisation à 1% de la masse salariale des collectivités.

(à lire dans : *lagazettedescommunes.com*, 03/05/2018)

<http://www.lagazettedescommunes.com/562862/cotisation-cnfpt-quatre-syndicats-se-lancent-a-la-reconquete-du-1/>

À Sorbiers, la titularisation pour tous les agents

Pour pouvoir titulariser son agente atteinte de trisomie 21, la mairie de Sorbiers voulait une formation d'intégration adaptée mais équivalente à la formation statutaire obligatoire. La délégation Rhône-Alpes-Lyon a donc proposé aux trois employeurs qui avaient fait la même demande, un dispositif adapté au handicap mental.

(à lire dans : *Service public territorial*, n° 31, 04/2018, p. 24-25)

<http://fr.calameo.com/read/0015498564dcc9da3525f>

ADMINISTRATION – FONCTION PUBLIQUE (Statut, organisation)

Textes officiels

Décret n° 2018-307 du 26 avril 2018 abrogeant le décret n° 95-473 du 24 avril 1995 relatif à la cessation progressive d'activité des agents titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif et pris pour l'application de l'ordonnance n° 82-298 du 31 mars 1982

Le dispositif de cessation progressive d'activité ayant été supprimé par l'article 54 de la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites, le décret n° 95-473 du 24 avril 1995 relatif à la cessation progressive d'activité des agents titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif est abrogé. Le dernier bénéficiaire de ce dispositif a fait valoir ses droits à la retraite en avril 2017.

(à lire dans : *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n° 99, 28/04/2018)

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2018/4/26/INTB1803264D/jo/texte>

Articles

Prélèvement à la source : les collectivités au pied du mur

A partir de janvier 2019, les collectivités locales participeront au « prélèvement à la source » de l'impôt sur les revenus. Leur niveau d'information et de préparation à la réforme est pour l'instant très variable.

Témoignage de Véronique Robitaille, directrice générale adjointe du CNFPT. "Avec la DGFIP, nous présentons le dispositif et le rôle des collecteurs"

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2414-2415, 07/05/2018, p. 8-9)

<http://www.lagazettedescommunes.com/562357/prelevement-a-la-source-les-collectivites-au-pied-du-mur/?abo=1>

Parcours professionnels : carrières bloquées, la face cachée de la territoriale

Coups de frein sur les carrières des territoriaux : la promotion interne se réduit, les concours sont plus ardues, tandis que les agents qui montent en responsabilité restent coincés dans la catégorie inférieure. Sans compter ceux qui se voient déclassés ou qui n'ont pas la possibilité de progresser.

Témoignages de Christophe Odermatt, secrétaire général du syndicat FO du conseil départemental du Haut-Rhin : 110 agents sont en décalage grade-fonction et de Valérie Corchet, secrétaire générale de la CFDT-interco d'Ille-et-Vilaine : précarité des conditions d'emplois des animateurs.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2414-2415, 07/05/2018, p. 24-26)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35508157/carrieres-bloquees-la-face-cachee-de-la-territoriale>

Recrutements : la fonction publique territoriale serait-elle boudée ?

Une attractivité en berne, des besoins en compétences nouveaux, des évolutions générationnelles : comment les collectivités peuvent-elles adapter leurs processus et méthodes de recrutement ?

<http://www.gouvernement.fr/comite-interministeriel-de-la-transformation-publique-les-premieres-mesures>

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2413, 30/04/2018, p. 26-28)

<http://www.lagazettedescommunes.com/561651/la-fonction-publique-territoriale-serait-elle-boudee/?abo=1>

Parcours professionnel. Des employeurs s'unissent et incitent leurs cadres à la mobilité

Conception d'un "parcours de mobilité" inédit, par la région, le département et la métropole d'Orléans, à destination de leurs cadres afin de favoriser leur mobilité professionnelle. Explication sur ce projet et sa mise en œuvre en collaboration avec le CNFPT -Centre national de la Fonction publique territoriale.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2413, 30/04/2018, p. 33)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35498151/des-employeurs-s-unissent-et-incitent-leurs-cadres-a-la-mobilite>

Recrutements sans concours : le recours obligatoire aux "Pacte"

Si les collectivités peuvent recruter sans concours des agents de la catégorie C, elles doivent réserver au minimum 20% de ces recrutements aux contrats conclus dans le cadre des parcours d'accès aux carrières de la FPT et d'Etat (Pacte). Ces contrats de droit public sont destinés à des jeunes sans qualification et doivent déboucher sur un recrutement contractuel, une formation qualifiante et, in fine, sur une titularisation.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2413, 30/04/2018, p. 58-59)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35498218/recrutements-sans-concours-le-recours-obligatoire-aux-pacte>

La responsabilité pénale des agents territoriaux

Dix réponses aux questions statutaires sur la responsabilité pénale des agents territoriaux :

- qu'est-ce que la responsabilité pénale ?
- les infractions spécifiques
- la nature des manquements au devoir de probité
- en cas d'infraction non intentionnelle, comment est engagée la responsabilité pénale ?
- quelle responsabilité en cas de contribution au dommage ?
- comment comprendre "auteur indirect" ?
- les peines encourues
- faute pénale et faute de service
- responsabilité pénale et responsabilité disciplinaire
- les conditions de l'usage de la protection fonctionnelle.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2413, 30/04/2018, p. 64-65)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35498237/la-responsabilite-penale-des-agents-territoriaux>

Responsabilité de l'administration, collaborateur occasionnel bénévole du service public et manifestations culturelles



Par un jugement du 23 mars 2018, le tribunal administratif de Caen engage la responsabilité sans faute d'un département en faveur de la victime d'un accident consécutif à sa participation bénévole à une manifestation culturelle locale. La juridiction accorde à l'intéressée une provision en attendant la fixation définitive du préjudice après expertise (TA Caen, 23 mars 2018, n° 1700387).

(à lire dans : *Semaine juridique (la). Administration et Collectivités Territoriales*, n° 17, 30/04/2018, p. 37-40)

Les agents chargés des règles d'hygiène et de sécurité

Outre les agents chargés d'une fonction spécifique, les assistants et les conseillers de prévention participent à la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au sein des collectivités locales. Ils sont désignés par l'autorité territoriale et peuvent être mis à disposition.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2412, 23/04/2018, p. 68-69)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35479215/les-agents-charges-des-regles-d-hygiene-et-de-securite>

Le droit de grève dans la fonction publique territoriale

Le droit de grève est reconnu à tous les agents territoriaux. Il s'exerce selon des règles et l'autorité territoriale peut en limiter l'exercice pour garantir la continuité du service public.

(à lire dans : *Journal des maires et des conseillers municipaux*, n° 4, 04/2018, p. 56-57)

L'appréciation de la valeur professionnelle des agents

Après une phase d'expérimentation, l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires par l'autorité territoriale s'appuie depuis le 1er janvier 2015 sur un entretien professionnel annuel, en dérogation au principe de la notation qui avait prévalu jusqu'alors. Les commissions administratives paritaires peuvent, à la demande de l'intéressé, demander sa révision.

(à lire dans : *Techni.cités*, n° 312, 04/2018, p. 66-67)

Comment bien remplir la déclaration d'intérêts

La loi déontologie a introduit de nouvelles règles obligatoires de déclaration d'intérêts et de patrimoine pour les cadres dirigeants de la fonction publique, donc dans les collectivités. Le manquement à ces obligations entraînant des sanctions disciplinaires et pénales, il vaut mieux en connaître précisément les contours. Voilà ceux concernant la déclaration d'intérêts.

(à lire dans : *Lettre du cadre territorial (la)*, n° 517, 04/2018, p. 50-52)

Le rétablissement du jour de carence

Le jour de carence est finalement rétabli depuis le 1er janvier 2018. La circulaire d'application vient de paraître et suscite certaines critiques.

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/02/cir_43069.pdf

(à lire dans : *Journal des maires et des conseillers municipaux*, n° 4, 04/2018, p. 41)

Réforme des instances consultatives : ce qui va changer en 2018

L'année 2018 verra le renouvellement des commissions administratives paritaires et des comités techniques et la mise en place des premières commissions consultatives paritaires. Le décret n° 2018-55 du 31 janvier 2018 a modifié et précisé les règles électorales applicables au sein des instances de représentation professionnelle de la fonction publique territoriale.

(à lire dans : *Lettre du cadre territorial (la)*, n° 517, 04/2018, p. 54-56)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME – LOGEMENT – TRANSPORTS

Articles

Réforme du stationnement : lentement, mais sûrement

Quatre mois après sa mise en oeuvre, la réforme du stationnement accuse du retard dans un certain nombre de communes. Malgré des débuts chaotiques, les premiers résultats montrent un effet positif sur la rotation des véhicules.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2412, 23/04/2018, p. 8-10)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35479044/reforme-du-stationnement-lentement-mais-surement>

État des routes : pourquoi il est important d'agir [dossier]

Baisse des dépenses, hausse du trafic des poids lourds, multiplication des travaux : le réseau routier est en difficulté. Son état est encore bon mais les experts redoutent qu'une "dette grise" s'accumule. A l'instar de ce qui s'est produit avec le réseau ferré. Un diagnostic actualisé de l'état des routes, concernant à la fois les chaussées, les accotements et les ouvrages d'art, est indispensable pour élaborer un plan pluriannuel de travaux. Il permet de hiérarchiser l'urgence des interventions.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte fixe des objectifs ambitieux d'utilisation des matériaux alternatifs dans le cadre des travaux routiers. Mais les maîtres d'ouvrage sont encore frileux car ces matériaux gardent une mauvaise image.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2412, 23/04/2018, p. 38-46)

Fiscalité de l'urbanisme (5/11) : Le versement pour sous-densité

- Outil facultatif

Le versement pour sous-densité (VSD) est un outil facultatif, permettant de taxer les constructions « sous-densitaires ».

- Sectorisation

La sectorisation du VSD est totalement libre, mais ne peut se faire que dans les zones urbaines et à urbaniser du plan local d'urbanisme.

- SMD

Dans chaque secteur, un seuil minimal de densité (SMD) devra être fixé, seuil en dessous duquel les projets de constructions nouvelles seront taxés.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2412, 23/04/2018, p. 60-61)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35479204/le-versement-pour-sous-densite>

Armoires urbaines connectées pour une maintenance facilitée

La ville d'Angers teste sur le terrain des armoires urbaines connectées équipées de capteurs intégrés, avec comme objectif de simplifier la maintenance.

(à lire dans : *Techni.cités*, n° 312, 04/2018, p. 22-23)

Mobilité électrique : les collectivités en première ligne



C'est une tendance lourde : l'acquisition de véhicules électriques est en forte croissance dans les collectivités. Obligation réglementaire mais aussi développement durable, le contexte est favorable. Mais il faut optimiser leurs usages dans leur affectation et dans leur gestion.

(à lire dans : Techni.cités, n° 312, 04/2018, p. 36-37)

Optimiser les usages des les bâtiments publics [dossier]

Et si on essayait de multiplier les usages des bâtiments publics ?

Les écoles constituent en ce sens un bon exemple : elles sont inoccupées les soirs et les week-ends, et pourraient donc servir à d'autres usages, réduisant d'autant les coûts de fonctionnement. Mais, il est également possible d'aller vers une mixité fonctionnelle des espaces, afin de faire cohabiter les usages et créer de nouvelles interactions au sein de la population. Deux axes de réflexion que nous avons explorés dans ce dossier, et qui ne sont pas si simple à mettre en œuvre.

(à lire dans : Techni.cités, n° 312, 04/2018, p. 15-20)

Dix conseils pour améliorer la qualité de l'air intérieur

L'air intérieur des bâtiments est pollué. Si le constat commence à être partagé, il est désormais nécessaire de prendre des mesures pour répondre à la situation, tant pour des questions d'hygiène que de santé publique. Voici la marche à suivre.

(à lire dans : Techni.cités, n° 312, 04/2018, p. 38-39)

Lien social : centres-villes en péril

Tout le monde en parle jusqu'au Sénat. Les centres-villes assistent impuissants à la fermeture progressive de leurs commerces. Or, quand un centre-ville meurt, c'est le lien social de la cité toute entière qui est menacé.

(à lire dans : Journal de l'action sociale (le), n° 226, 04/2018, p. 14-18)

Piétonnisation des voies automobiles : à Séoul, une idée vieille de 15 ans

Traversée par de nombreuses autoroutes urbaines, souvent sur viaduc, Séoul a entrepris d'importants projets de reconversion. Rendues aux piétons, parfois même démontées, ces vastes infrastructures ont changé le visage et l'usage de la ville.

(à lire dans : Lettre du cadre territorial (la), n° 517, 04/2018, p. 72-73)

Les enjeux du transfert de la compétence aménagement au sein de la métropole du Grand Paris

Depuis le 1er janvier 2017, la Métropole du Grand Paris (MGP) exerce de plein droit la compétence "aménagement de l'espace métropolitain". Par délibération du 8 décembre 2017, la MGP a défini l'intérêt métropolitain attaché à cette compétence "aménagement de l'espace". L'ensemble des opérations d'aménagement, des actions de restructuration urbaine et des réserves foncières qui ne sont pas reconnues d'intérêt métropolitain relèvent de la compétence des Etablissements publics territoriaux (EPT), en lieu et place des communes membres.

Cette nouvelle répartition de l'aménagement au sein du territoire de la Métropole du Grand Paris représente en particulier :

- des enjeux de définition du contour de la compétence relevant désormais des Territoires et non des communes ;
- des enjeux financiers de valorisation du transfert de la compétence entre les collectivités ;
- des enjeux d'actionnariat des EPL (entreprises publiques locales) ayant pour objet l'aménagement.

(à lire dans : LFT : lettre du financier territorial (la), n° 331 - Fiche technique B, 04/2018, 8 p.)

L'Ile-de-France veut révolutionner la mobilité [dossier]

"Se déplacer mieux, de manière plus confortable, plus sûre, plus accessible, plus écologique, en restant connecté avec de nouveaux services à portée de main... et au final gagner du temps pour soi ! C'est la demande de tous les usagers franciliens. C'est pourquoi Valérie Pécresse, présidente de la Région et d'Ile-de-France Mobilités a entrepris depuis 2016 la révolution des transports. Une décision qui met fin au sous-investissement de ces dernières années", explique-t-on à la Région. Comment effectuer cette révolution de la mobilité francilienne ? Ce sont d'abord de gros investissements avec une nette augmentation du budget, le financement de nouvelles lignes et de nouvelles dessertes, la mise en place d'offres plus ou moins innovantes, le déploiement de services au plus près des usagers, sans oublier la sécurité. Ce dossier fait le point sur les ambitions du conseil régional en matière de mobilité.

(à lire dans : Journal des communes, n° 2202, 03/2018, p. 33-39)

Travaux à proximité des réseaux : l'obligation d'autorisation spécifique dite "AIPR" est entrée en vigueur

Depuis le 1er janvier 2018, tout agent intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux doit désormais justifier des compétences requises validées par l'Autorisation d'intervention à proximité des réseaux, dite "AIPR", délivrée par son employeur.

(à lire dans : APAVE, n° 30, 12/2017, p. 18-19)

COLLECTIVITES TERRITORIALES – INTERCOMMUNALITE

Articles

Collectivités territoriales : les faux-semblants des compensations

Deux arrêts du Conseil d'Etat apportent un éclairage utile sur les conditions de compensation financière des charges nouvelles des collectivités territoriales selon qu'il s'agit de transfert, de création ou d'extension de compétences.

CE, 21 février 2018, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 404879

CE, 21 février 2018, Département du Calvados et autres, n° 409286

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000036631212&fastReqId=701684169&fastPos=1>

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000036631223&fastReqId=1007759120&fastPos=1>

(à lire dans : Actualité Juridique. Droit Administratif, n° 15/2018, 23/04/2018, p. 845-851)

Les funérailles des personnes sans ressources ou isolées

Lorsqu'une personne sans famille ni proches et parfois sans ressources décède, la responsabilité des obsèques revient au maire de la commune où s'est produit le décès. La prise en charge des frais d'obsèques dépend alors de la situation du défunt.

(à lire dans : Journal des maires et des conseillers municipaux, n° 4, 04/2018, p. 52-53)

Les transferts de pouvoirs de police entre les communes et les EPCI

La dernière décennie a été marquée par un mouvement de renforcement des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP). Aujourd'hui, le droit commun de l'organisation municipale est ainsi la "commune dans sa communauté". Le développement de l'intercommunalité s'est notamment traduit par des transferts de compétences vers les EPCI-FP. Soucieux d'approfondir l'intégration intercommunale, le législateur a par ailleurs prévu, au bénéfice du président de ces structures, un mécanisme de transfert de pouvoirs de police. Il convient néanmoins de préciser que ces transferts ne concernent que des polices spéciales. Le pouvoir de police administrative générale, attribut classique de la fonction de maire, ne peut en aucun cas être transféré à un exécutif d'EPCI. Au même titre que les contrats, les transferts de pouvoirs de police entre communes et EPCI ont engendré des difficultés opérationnelles. La présente étude a pour objet de rappeler les modalités de transfert des pouvoirs de police administrative spéciale aux présidents d'EPCI mais aussi - et surtout ! - d'illustrer concrètement, à travers quelques exemples pratiques, les risques et difficultés découlant de l'exercice de ces pouvoirs de police partagés.

(à lire dans : *Actualité Juridique. Collectivités Territoriales*, n° 4, 04/2018, p. 203-206)

La différenciation entre collectivités territoriales : le Conseil d'État définit la marche à suivre par le gouvernement

Lors de son allocution devant la Conférence nationale des territoires, en juillet 2017, le Président de la République, tout en écartant tout projet de "big bang" territorial, en avait appelé à un recours accru à l'expérimentation pour les collectivités territoriales. Il avait également plaidé pour davantage de délégations de compétences de l'État aux collectivités, en précisant que "cette délégation pourra s'accompagner d'un transfert du pouvoir d'adaptation des normes juridiques aux réalités locales". Pour permettre ces réformes, il n'excluait pas de réviser la Constitution et a sollicité le Conseil d'État sur ces questions. L'avis très pédagogique rendu par le Conseil d'État le 7 décembre 2017 dresse un panorama complet de cette question particulièrement délicate au plan juridique. Après avoir rappelé le cadre constitutionnel applicable, le Conseil répond aux deux questions posées par le gouvernement : la possibilité d'attribuer des compétences différentes à des collectivités de même niveau ; la faculté d'autoriser certaines collectivités à les exercer de manière différente (CE, 7déc. 2017, n°393651)- Avis sur la différenciation des compétences des collectivités territoriales relevant d'une même catégorie et des règles relatives à l'exercice de ces compétences.

<http://www.conseil-etat.fr/Decisions-Avis-Publications/Avis/Selection-des-avis-faisant-l-objet-d-une-communication-particuliere/Differenciation-des-competences-des-collectivites-territoriales-relevant-d-une-meme-categorie-et-des-regles-relatives-a-l-exercice-de-ces-competences>

(à lire dans : *Actualité Juridique. Collectivités Territoriales*, n° 4, 04/2018, p. 207-210)

CULTURE

Articles

Faut-il que jeunesse se "pass" ? [dossier]

Pour faire venir les jeunes au musée, au théâtre, le gouvernement multiplie les pistes : éducation artistique, chorales à l'école, création d'un Pass Culture. Un chantier d'autant plus vaste que les pratiques des ados, entre tags, streaming et jeux vidéo, ne sont pas des plus faciles à cerner.

Au sommaire de ce dossier :

- En PACA, y a plus qu'à
 - "La culture, c'est ce qui permet de s'émanciper"
 - Champs libres
- (à lire dans : *Télérama*, n° 3564, 05/05/2018, p. 18-27)

Budgets 2018 : flou artistique sur les moyens financiers de la culture

Contrairement aux années précédentes, tous les voyants financiers ne sont pas au rouge. Mais, sur le terrain, la visibilité budgétaire n'est pas pour autant au rendez-vous.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2412, 23/04/2018, p. 14-15)

Comment fait-on pour... gérer sa photothèque ?

Facile à produire, le stock d'images numériques disponible ne cesse de croître, au point parfois de rendre son exploitation difficile. Il est nécessaire de bien organiser sa photothèque afin de trouver rapidement le cliché adapté à son usage.

(à lire dans : *Journal des maires et des conseillers municipaux*, n° 4, 04/2018, p. 48-49)

Lecture publique : un compromis est trouvé

Après dix-huit mois de bataille, la Société civile des éditeurs de langue française a renoncé à taxer les lectures publiques en bibliothèque.

(à lire dans : *Journal des maires et des conseillers municipaux*, n° 4, 04/2018, p. 13)

DROIT ET INSTITUTIONS

Articles

Le droit administratif face aux défis du numérique

La transformation numérique est une sorte de tsunami qui submerge les unes après les autres toutes les activités sociales. Elle n'épargne évidemment pas l'administration et les manifestations se multiplient ici et là des effets "disruptifs" qu'elle est en train ou en passe de susciter dans le fonctionnement des administrations. Le droit administratif en porte déjà la trace, dans le registre du droit des données publiques, dans celui de l'organisation des procédures administratives, dans les premiers germes d'une réglementation de l'administration par algorithmes. Mais l'avenir lui réserve certainement d'autres secousses, qui affecteront quelques-uns de ses équilibres fonctionnels - du côté du contrôle contentieux, des relations quotidiennes entre l'administration et les citoyens, dans la distribution des rôles entre acteurs publics et acteurs privés -, certainement aussi quelques-uns de ses outils conceptuels - l'avènement au premier plan du concept de données publiques, des perturbations dans la conception des processus décisionnels ainsi que dans la conception des régulations administratives.

(à lire dans : *Actualité Juridique. Droit Administratif*, n° 15/2018, 23/04/2018, p. 835-844)

L'Etat face au choc numérique [Dossier]

- L'Etat face au choc numérique. Didier Serrat
- Comment l'Administration se prépare à la transformation numérique accélérée ? Thomas Cazenave
- Le numérique un catalyseur de la transformation de l'action publique ? Yann Algan
- Les fonctionnaires et la dextérité numérique. Thierry Le Goff

- Efficacité administrative par le numérique et libertés publiques. Jean-Marc Sauv 
- Prot ger les libert s publiques   l'heure de l'intelligence artificielle. Isabelle Falque Pierrotin
- L'Etat peut-il rester tiers garant   l'heure de la blockchain ? Jean-Gabriel Ganascia
- To e- or not to e- ? Linnar Viik
- Peut-on suivre l' volution de l'opinion publique et mesurer l'impact qu'ont sur elles les informations v hicul es   travers les r seaux sociaux ? Guy Mamou-Mani
- Le num rique au service des Fran ais de l' tranger. Francis Etienne
- Esope et e-sant  : meilleure ou pire des choses pour l'h pital public ? Fran ois Dumuis
- L'usage du num rique pour freiner l'hospitalisation des personnes  g es. Fran ois Leblond
- Le testament de feu APB. Claude Revel
- Les archives de demain. Herv  Lemoine
- Vous avez dit e-administration pour la France ? Jean-Michel Billaut
- Tout le monde va migrer vers le cloud. Eric Haddad
- Professions du droit et intelligence artificielle : substituer ou guider ? Pascal Chassaing
(  lire dans : *ENA hors les murs*, n  478, 03/2018, p. 3-45)

ECONOMIE – FINANCES – CONTRATS PUBLICS

Textes officiels

D cret n  2018-309 du 27 avril 2018 pris pour l'application des articles 13 et 29 de la loi n  2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation pour les finances publiques pour les ann es 2018   2022

Ce d cret pr cise les d finitions des termes mentionn s   l'article 29 de la loi de programmation afin d'assurer la s curit  juridique de la proc dure de n gociation et de signature des contrats de ma trise des d penses de fonctionnement avant le 30 juin 2018.

(  lire dans : *Journal officiel de la R publique fran aise. Lois et d crets*, n  99, 28/04/2018)

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decree/2018/4/27/INTB1806299D/jo/texte>

Arr t  du 12 avril 2018 relatif   la signature  lectronique dans la commande publique et abrogeant l'arr t  du 15 juin 2012 relatif   la signature  lectronique dans les march s publics

L'adoption du pr sent arr t  est n cessaire pour la mise en  uvre de la signature  lectronique des march s publics.

L'arr t  d finit les modalit s d'utilisation de la signature  lectronique et du certificat qualifi  n cessaire pour que le signataire d'un march  public puisse  tre consid r  comme ayant valablement donn  son consentement. La signature doit  tre une signature « avanc e » reposant sur un certificat qualifi , tel que d fini par le r glement europ en du 23 juillet 2014 sur l'identification  lectronique et les services de confiance pour les transactions  lectroniques. Elle peut  tre une signature « qualifi e » au sens du m me r glement.

Le pr sent arr t  prend en consid ration la transition entre l'application du r f rentiel g n ral de s curit  et l'application du r glement eIDAS.

(  lire dans : *Journal officiel de la R publique fran aise. Lois et d crets*, n  92, 20/04/2018)

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/4/12/ECOM1800780A/jo/texte>

Articles

ESS-collectivités : s'unir pour le meilleur [Dossier]

Rappel des fondements réglementaires de l'Economie sociale et solidaire en France et des impacts des lois "Hamon" et "Notre" sur les territoires. Ce dossier aborde également les fonds européens qui peuvent aider les collectivités à financer des projets dédiés à l'ESS.

Témoignages et questions au responsable du développement local de Nanterre, à la cheffe de service "développement de l'ESS" au conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et à la conseillère régionale d'Occitanie déléguée à l'ESS. Point de vue de Laurent Gardin -maître de conférences en sociologie à l'université de Valenciennes.

http://www.cncres.org/accueil_cncres/observatoire_de_less

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2413, 30/04/2018, p. 36-42)

La durée des marchés publics et accords-cadres

La plupart des marchés publics et accords-cadres sont conclus pour quatre années. Pourtant, cette durée n'est ni une règle absolue, ni toujours opportune pour l'acheteur public.

(à lire dans : *Journal des maires et des conseillers municipaux*, n° 4, 04/2018, p. 54-55)

Marchés : la délégation du maire aux agents pose question

Un maire peut-il déléguer sa signature à un fonctionnaire territorial pour signer des bons de commande ou des actes relevant du pouvoir adjudicateur ? Une chambre régionale des comptes a critiqué cette pratique courante en soulignant la zone grise des textes en la matière.

(à lire dans : *Techni.cités*, n° 312, 04/2018, p. 58-59)

Appels téléphoniques non surtaxés : mise en attente des collectivités

Un amendement au projet de loi sur le "droit à l'erreur" prévoit l'instauration définitive d'un numéro fixe et non surtaxé, voire gratuit, pour les appels à l'administration et aux services publics. La disposition, votée à l'Assemblée nationale le 25 janvier dernier et qui devrait entrer en vigueur en 2021, ne concerne toutefois pas les collectivités qui en ont été écartées.

(à lire dans : *Journal des maires et des conseillers municipaux*, n° 4, 04/2018, p. 9)

La délicate réforme de la fiscalité locale

La suppression de la taxe d'habitation annonce une réforme d'ampleur destinée à rétablir l'équité territoriale. A condition de repenser le système de dotations et les valeurs locatives.

(à lire dans : *Journal des maires et des conseillers municipaux*, n° 4, 04/2018, p. 32-33)

Données essentielles des contrats de concession : êtes-vous prêts pour une publication en open data ?

Depuis l'ordonnance Concessions de 2016, l'autorité concédante a la charge d'organiser un accès "libre, direct et complet aux données essentielles du contrat". Cette obligation a pour corollaire la mise en œuvre d'un niveau minimum de suivi centralisé du contrat. Comment transformer cette obligation en opportunité pour mettre en place une gestion active des concessions, avec la perspective de création d'une nouvelle fonction de gestionnaire de contrat au sein des autorités concédantes ?

(à lire dans : *Lettre du cadre territorial (la)*, n° 517, 04/2018, p. 60-62)

Problématique de la contractualisation et pratique de la négociation avec l'État sur les dépenses de fonctionnement et la dette

La loi de programmation pluriannuelle des finances publiques 2018-2022 introduit une innovation : la mise en œuvre de contraintes normatives sur les collectivités locales, assorties de possibilités de sanctions. Ce dossier fait le point sur l'objectif de résorption du retard

budgétaire de la France par rapport à l'union européenne, le contenu de la contractualisation et les modalités concrètes d'application, ainsi que sur la stratégie adoptée par les collectivités contractualisantes.

(à lire dans : *LFT : lettre du financier territorial (la)*, n° 331 - *Fiche technique A*, 04/2018, 15 p.)

EDUCATION – ENSEIGNEMENT

Articles

Rythmes scolaires. Quatre jours d'école mais des activités du mercredi enrichies

Etat des lieux de la mise en place de la semaine des quatre jours pour les collectivités : avantages et inconvénients. Témoignages de représentants des villes sur les offres d'ateliers proposés.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/6/27/MENE1716127D/jo/texte>

<http://www.andev.fr/>

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2413, 30/04/2018, p. 44-46)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35498180/quatre-jours-d-ecole-mais-des-activites-du-mercredi-enrichies>

L'encadrement des activités physiques et sportives dans les écoles maternelles et primaires

L'éducation physique et sportive doit permettre aux élèves de construire 5 compétences : le développement et leur motricité et l'apprentissage de l'expression avec leur corps, l'appropriation des méthodes et outils des pratiques sportives, le partage des règles et l'exercice de rôles ou de responsabilités, l'entretien de leur santé et l'acquisition d'une culture physique, sportive et artistique..

(à lire dans : *Lettre de l'employeur territorial (la)*, n° 1580, 24/04/2018, p. 6-7)

Penser la maternelle de demain

Les Assises de la maternelle, qui se sont tenues les 27 et 28 mars derniers, visaient à promouvoir l'innovation en maternelle. Une démarche inédite ? Pas totalement. Depuis plusieurs années, des initiatives ont été prises par les collectivités.

<http://eduscol.education.fr/experitheque/carte.php>

(à lire dans : *Journal des maires et des conseillers municipaux*, n° 4, 04/2018, p. 38-39)

EMPLOI – RETRAITE

Articles

20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions

Depuis 20 ans, les enquêtes Génération visent à éclairer la connaissance sur l'insertion professionnelle des jeunes et aident au pilotage des politiques publiques qui l'accompagnent. Selon les éditions, entre 20 000 et 55 000 jeunes sortis la même année du système scolaire ont été interrogés sur leurs premières années de vie active. Grâce à ce dispositif, le Céreq peut

aujourd'hui rendre compte des permanences et des principaux changements en matière d'accès des jeunes au marché du travail, au terme de deux décennies marquées par l'installation du chômage massif et par un accès toujours plus important à l'enseignement supérieur. Ce travail de synthèse et d'analyse sur longue période est l'occasion d'une prise de recul utile au moment où le champ de la relation formation emploi connaît, ou s'apprête à connaître, une série de réformes.

(à lire dans : *Céreq Essentiels*, n° 1, 04/2018, 196 p.)

<http://www.cereq.fr/publications/Cereq-Essentiels/20-ans-d-insertion-professionnelle-des-jeunes-entre-permanences-et-evolutions>

ENFANCE – JEUNESSE –FAMILLE

Articles

Pas de sortie de l'aide sociale à l'enfance (ASE) sans mainlevée du juge... même pour un jeune évalué majeur et sous le coup d'une OQTF

Le département demeure garant de la protection d'un mineur en danger qui lui est confié par le juge judiciaire, jusqu'à la mainlevée de la mesure par le juge judiciaire. Le département ne peut donc décider unilatéralement de mettre fin à la prise en charge d'un jeune, finalement évalué majeur et sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) (CE, 27 déc. 2017, n° 415436).

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000036411937>

(à lire dans : *Actualité Juridique. Collectivités Territoriales*, n° 4, 04/2018, p. 212-213)

Jeunes dans l'espace public

Les espaces publics sont-ils des espaces pour tous ? Les réseaux sociaux sont-ils des espaces publics comme les autres ? Les jeunes ont-ils trop ou pas assez de temps libre ? Cette étude propose un décryptage des liens de la jeunesse avec l'espace public et fait le point sur les grandes tendances d'évolution de ces relations. Elle est complétée par l'interview de deux acteurs en région Rhône-Alpes et la présentation de deux initiatives.

(à lire dans : *M3 - société urbaine et action publique*, 03/2018, 27 p.)

<https://www.millenaire3.com/ressources/Jeunes-dans-l-espace-public>

Lorsque la recherche avec les personnes accompagnées en protection de l'enfance se confronte aux défis démocratiques

Cet article discute les liens entre la participation des personnes accompagnées dans le champ de recherche en travail social et la participation civile au processus décisionnel à différents niveaux de la gouvernance. Ce domaine de la sphère publique est traversé par plusieurs tensions contradictoires qui influencent les politiques publiques et qui invitent les chercheurs à se positionner à travers les choix épistémologiques ou méthodologiques opérés. Il s'agira aussi de présenter un dispositif de recherche qui, étant confronté à des univers normatifs différents et aux configurations relationnelles changeantes, peut créer un espace délibératif contribuant à la démocratisation des connaissances produites.

(à lire dans : *Vie sociale*, n° 20, 12/2017, p. 133-147)

ENVIRONNEMENT

Articles

Qualité de l'air : les crèches et les écoles sous surveillance, mais pas de bilan

Les lieux d'accueil d'enfants de moins de 6 ans doivent surveiller la qualité de l'air intérieur depuis le 1er janvier 2018. Mais aucune évaluation n'a été réalisée.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2414-2415, 07/05/2018, p. 11)

L'extension du champ d'application de la procédure d'examen au cas par cas en matière de projets : l'importance du droit de recours des tiers face au risque d'augmentation des dispenses d'évaluation environnementale

Le champ d'application de la procédure d'examen au cas par cas en matière de projets a été considérablement élargi par la récente réforme de l'évaluation environnementale. De nombreux projets qui étaient soumis initialement à une évaluation environnementale systématique sont désormais soumis à l'appréciation de l'autorité environnementale qui doit décider, au cas par cas, de leur imposer ou non une telle évaluation. Le droit des tiers à un recours effectif à l'encontre de ces décisions est donc une problématique essentielle. Or, dans un avis contentieux du 6 avril 2016 concernant les planifications, le Conseil d'Etat a considéré que l'acte par lequel l'autorité environnementale décide de dispenser une planification d'une évaluation environnementale à l'issue d'une procédure d'examen au cas par cas n'est pas un acte faisant grief. Il n'est pourtant pas certain que la même solution doive être retenue en matière de projets.

(à lire dans : *Actualité Juridique. Droit Administratif*, n° 16/2018, 30/04/2018, p. 885-890)

Pesticides : un plan d'actions, mais quels financements ?

Plusieurs ministres (Transition écologique et solidaire, Agriculture, Santé et solidarité, Enseignement supérieur) ont présenté hier le nouveau « plan d'actions sur les produits phytopharmaceutiques et pour une agriculture moins dépendante aux pesticides ». Ce plan est issu d'une concertation avec « les acteurs économiques concernés, les représentants de la société civile et les collectivités locales ».

(à lire dans : *Maire-info.com*, 26/04/2018, 1 p.)

<http://www.maire-info.com/environnement-developpement-durable/developpement-durable/pesticides-un-plan-dactions-mais-quels-financements--article-21840>

Compteurs Linky : les maires peuvent-ils s'y opposer ?

Alors que 531 communes ont pris des délibérations s'opposant à l'installation des compteurs Linky, l'avis rendu en février dernier par la Cour des comptes sur le sujet fait rebondir la polémique.

(à lire dans : *Journal des maires et des conseillers municipaux*, n° 4, 04/2018, p. 34-35)

EUROPE

Articles

Projet de budget européen : les territoires seront moins bien dotés

La Commission européenne a dévoilé hier officiellement son projet de budget pour la période 2021-2027. Grands gagnants des nouveaux choix budgétaires de la Commission : la défense, la sécurité, la recherche. Grands perdants : les territoires et les agriculteurs. Les budgets dits de « cohésion » et la PAC devraient en effet faire les frais des économies décidées à Bruxelles (à lire dans : *Maire-info.com*, 03/05/2018)

<http://www.maire-info.com/article.asp?param=21859&PARAM2=PLUS&nl=1>

POLITIQUE D'IMMIGRATION

Articles

Projet asile immigration - La grande fracture

- L'asile ne sera plus un long fleuve tranquille
 - "Ce projet vise à empêcher les demandeurs d'asile d'exercer leurs droits" entretien avec Me Férielle Kati
 - Asile-immigration - La désunion européenne
 - France-Angleterre : un essai à transformer
- (à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3057, 20/04/2018, p. 6-9)

POLITIQUES DE SECURITE

Articles

Télesurveillance privée : sanction pécuniaire en cas d'appel injustifié aux forces de l'ordre

Les sociétés de télesurveillance doivent, avant de solliciter les forces de l'ordre en cas de suspicion d'une infraction flagrante aux biens, respecter une procédure de levée de doute, sous peine de sanction administrative. A rebours de la jurisprudence antérieure, la cour administrative d'appel de Nantes procède à un resserrement des exigences pesant sur ces sociétés.

CAA Nantes, 26 janvier 2018, n° 16NT04068

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000036565833&fastReqId=550014220&fastPos=1>

(à lire dans : *Actualité Juridique. Droit Administratif*, n° 16/2018, 30/04/2018, p. 891-896)

Sécurité : Jean-Louis Borloo veut démultiplier les moyens

"Agir fermement pour la sécurité et la justice". Tel est l'un des axes de travail identifiés par Jean-Louis Borloo dans son "plan de bataille" pour les banlieues remis au Premier ministre le 26 avril. Il préconise notamment l'affectation d'un "fonds exceptionnel de sécurité doté de 100 millions d'euros aux 60 villes les plus en difficultés".

(à lire dans : *lagazettedescommunes.com* – *Club prévention sécurité*, 30/04/2018)

http://www.lagazettedescommunes.com/562279/securite-jean-louis-borloo-veut-demultiplier-les-moyens/?abo=1#utm_source=gm-club-prevention-securite&utm_medium=Email&utm_campaign=2018-04-30-alerte-email-club-prevention-securite&email=catherine.lequerre@cnfpt.fr&xtor=EPR-18

Comment fait-on pour... animer un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance ?

À la base de la stratégie de sécurité nationale, les Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) entendent lutter contre l'insécurité de manière partenariale et sous l'égide du maire.

(à lire dans : *Journal des maires et des conseillers municipaux*, n° 4, 04/2018, p. 50-51)

RESSOURCES HUMAINES – MANAGEMENT

Articles

Travailler autrement, ça marche vraiment ?

Méthodes et espaces collaboratifs connaissent un grand succès, mais les raisons de déchanter ne manquent pas. Ce dossier présente des réussites, les freins, les bonnes pratiques du monde entier.

(à lire dans : *Echos (les)*, 07/05/2018, *Les Echos executives*)

Six pratiques managériales du monde entier à découvrir

Nombreuses sont les entreprises dans le monde qui redéfinissent le mot "travail" pour améliorer le quotidien des salariés. Présentation de 6 entreprises dans 6 pays différents.

(à lire dans : *Echos (les)*, 07/05/2018, *Les Echos executives*, p. 3)

Oserez-vous la collectivité libérée ? [Dossier]

Le grand soir du management ne touche pas (encore ?) les responsables territoriaux. Et pourtant, certains appellent à appliquer le modèle de l'entreprise libérée dans les collectivités. Pour quelles raisons ? Pour quoi faire ? Et, surtout, comment le mettre en pratique ? Ce dossier tente de répondre à toutes les questions.

(à lire dans : *Lettre du cadre territorial (la)*, n° 517, 04/2018, p. 24-32)

<http://www.lettreducadre.fr/rubriques/dossiers-actualite/>

Les sept piliers de la performance en collectivité locale : construire un management bien... veillant

Le management n'a pas pour objectif de rendre les agents heureux. Cette ambition, notamment parce qu'elle repose en partie sur la sphère privée, est très difficilement accessible. En revanche, le manager peut adopter des règles et favoriser des comportements facilitant une collaboration épanouie au sein des équipes. Et, ainsi, permettre aux agents de s'épanouir au travail.

(à lire dans : *Lettre du cadre territorial (la)*, n° 517, 04/2018, p. 38-40)

Vous avez dit confiance ?

La confiance est devenue le Graal de tout manager. Personne ne vous expliquera qu'on peut manager dans la défiance. Mais cette confiance repose sur des socles bien établis des références professionnelles communes qu'il faut encore savoir mettre en place. En clair : plutôt que d'invoquer la confiance, il faut la faire vivre, en portant attention aux composantes de leur mission qui y contribuent.

(à lire dans : *Lettre du cadre territorial (la)*, n° 517, 04/2018, p. 44-45)

SOCIAL – SANTE – HANDICAP

Articles

Précarité. Eau et énergie : l'usine à gaz des aides sociales

Panorama des dispositifs d'aides aux familles en difficulté pour payer les factures d'eau et d'énergie : textes réglementaires de référence, difficulté d'application d'un territoire à l'autre.
(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2413, 30/04/2018, p. 8-9)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35498070/eau-et-energie-l-usine-a-gaz-des-aides-sociales>

Dérives sectaires - Les personnes âgées dans le viseur [DOSSIER]

Au sommaire :

- Etablissements sociaux - Le danger vient de l'intérieur
- " Cela va nourrir notre culture de la vigilance" entretien avec Annabele Vêques-Malnou (Directrice de la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa)
- Pratiques sectaires - La Miviludes sous influence ?

<http://www.derives-sectes.gouv.fr/sites/default/files/publications/francais/Guide%20personnes%20%C3%A2g%C3%A9es%20d%C3%A9rives%20sectaires%20web%202-2.pdf>

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3058, 27/04/2018, p. 6-9)

Rapport annuel 2017 de Santé publique France : zoom sur les temps forts de l'année

Quels sont les temps forts de l'année 2017 ? Quels projets et résultats ont vu le jour ? Santé publique France retrace l'année 2017 autour des trois grandes missions de l'agence : anticiper, comprendre, agir et publie son rapport annuel accompagné d'une frise chronologique interactive.

Une frise chronologique et interactive... Retour sur les faits marquants de l'année 2017

Campagne de marketing social pour la lutte contre le tabagisme avec la deuxième édition de l'opération Moi(s) sans tabac ; mobilisation de la réserve sanitaire notamment pour faire face aux conséquences des Ouragans aux Antilles ; avis d'experts relatif à l'évolution du discours public en matière de consommation d'alcool, lancement du Nutri-Score®, extension de l'obligation, vaccinale... retrouvez mois par mois tous les sujets qui ont marqué l'année.

(à lire dans : , 24/04/2018)

<http://www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Rapport-annuel-2017-de-Sante-publique-France-zoom-sur-les-temps-forts-de-l-annee>

Santé au travail - Le secteur médico-social est un grand corps malade

Malade, complètement malade...Le secteur occupe la première place en termes d'affection psychiques, troubles musculo-squelettiques, accidents du travail. En cause : les conditions de surcharge de travail, les évolutions réglementaires permanentes. Même l'encadrement est touché. Une mission gouvernementale sur la qualité de vie au travail dans les établissements prenant en charge des personnes âgées et des personnes handicapées doit rendre prochainement son diagnostic. De vrais remèdes à venir ou simple effet placebo ?

<http://sante-travail-unifaf.fr/>

<https://www.prevention-domicile.fr/>

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3057, 20/04/2018, p. 22-25)



Données personnelles - La sécurité numérique à marche forcée [DOSSIER]

Au sommaire :

- Données personnelles - La sécurité numérique à marche forcée
- Santé - Une charte pour les e-rendez-vous médicaux
- La Cnaf anticipe sa mise en conformité avec le RGPD
- Points de vue - Les professionnels de santé sont-ils prêts à la cybersécurité ?
- Vue d'ailleurs - L'Estonie concilie e-santé et sécurité

<https://www.cyberveille-sante.gouv.fr/>

<https://www.ssi.gouv.fr/guide/guide-dhygiene-informatique/>

(à lire dans : *Gazette sante social (la)*, n° 150, 04/2018, p. 15-22)

Accueil des mineurs migrants : les départements forcés d'innover

Fin janvier, l'Observatoire national de l'action sociale (ODAS) diffusait une synthèse de son travail portant sur la manière dont les départements innoveront face à la hausse du nombre de mineurs étrangers. Cette population, distincte des jeunes mineurs habituellement accompagnés par ces collectivités, nécessite d'envisager leur accueil autrement, et avec

(à lire dans : *Lettre du cadre territorial (la)*, n° 517, 04/2018, p. 20-21)

L'implication citoyenne dans la recherche

Ce numéro portera sur les Pairs, leur participation à la recherche, les effets de cette participation, et les différentes expertises en débat (sciences citoyennes, ATD Quart-Monde, expertise des pairs-aidants).

<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2017-4.htm>

(à lire dans : *Vie sociale*, n° 20, 2017, 252 p.)

SPORT – LOISIRS – ANIMATION

Articles

Les 50 ressources essentielles de l'animateur

Recenser des ressources numériques et papier, essentielles à tout animateur, tient autant de la gageure que du besoin. De la gageure, car, en sélectionnant 50 ressources, certaines sont nécessairement laissées de côté et de qualité...Du besoin, car tout animateur, inexpérimenté ou chevronné, a besoin de renouveler régulièrement les activités qu'il propose comme il est nécessaire qu'il garde toujours à proximité une boîte à outils, des ressources qui lui permettent de réaliser au mieux son travail quotidien. C'est ce à quoi aspire ce dossier : présenter aux équipes d'animation d'autres pistes de travail, de possibles nouveaux interlocuteurs et des outils et des supports pédagogiques à lire ou à exploiter...pour sa modeste échelle, toujours aller plus loin.

(à lire dans : *Journal de l'animation (le)*, n° 189, 05/2018, p. 23-33)

Osez les jeux coopératifs en ACM !

L'un des enjeux éducatifs majeurs au sein des structures d'animation est de parvenir à faire vivre ensemble au sein d'un collectif des individus dans toute leur diversité et toutes leurs différences. Challenge passionnant mais loin d'être aisé, qui nécessite une réflexion de fond pour définir une organisation et un ensemble d'actions pertinentes en la matière. La coopération, et par extension les activités coopératives, sont de ces outils qui peuvent permettre d'œuvrer efficacement en ce sens. En effet, leur structuration, leur mise en avant du

collectif, leur caractère ludique présentent des atouts éducatifs indéniables. pour autant, la coopération demande à être décryptée dans ses subtilités pour exploiter tout son potentiel pédagogique. Ce dossier donne des conseils et propose des jeux coopératifs.

(à lire dans : *Journal de l'animation (le)*, n° 189, 05/2018, p. 45-55)

Nouvelles obligations vaccinales : que faire en ACM ?

Les médias se sont largement fait écho des nouvelles obligations en termes de vaccination qui s'imposent depuis le 1er janvier 2018. Par-delà les polémiques que ces dispositions ont entraînées, quelle conduite tenir en ACM ? La Direction de la Jeunesse prescrit une application différenciée selon les différentes catégories d'ACM.

(à lire dans : *Journal de l'animation (le)*, n° 189, 05/2018, p. 78-80)

Terrains de football : le gazon synthétique, un risque sanitaire ?

Depuis 30 ans, les gazons synthétiques à base de caoutchoucs fabriqués spécialement ou issus de recyclage de pneumatiques se sont développés pour les activités sportives. Il en est recensé 3 049 (environ 7 % du nombre total de terrains). C'est ce qu'indique en effet le ministère des Sports dans une réponse ministérielle du 19 avril 2018 suite à une question portant sur les conséquences sanitaires liés à l'emploi de gazon synthétique dont les granules peuvent se coller aux corps des sportifs.

(à lire dans : *Service-public.fr*, 25/04/2018)

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A12564>

Sports - L'Île-de-France, terre d'accueil des grands événements sportifs

Paris accueillera les Jeux olympiques de 2024. Ce succès, dû avant tout à la qualité du dossier de candidature, est tout sauf un hasard si on l'inscrit dans une perspective plus large qui a vu l'Île-de-France devenir l'un des territoires les plus attractifs au monde pour l'accueil des grands événements sportifs internationaux. C'est ce que démontre l'Institut régional du sport d'Île-de-France (IRDS) dans son dernier dossier intitulé "Accueil des grands événements sportifs, montée en puissance et stratégies d'acteurs".

(à lire dans : *Localtis.info*, 20/04/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Article/Articles&cid=1250280982648&nl=1>

Sport -Santé. Un rapport préfigure les futures "maisons du sport-santé"

Alors que l'inactivité physique et la sédentarité sont désormais considérées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme le principal facteur de morbidité évitable dans le monde, l'inspection générale des Affaires sociales (Igas) et l'inspection générale de la Jeunesse et des Sports (IGJS) viennent de rendre un rapport sur l'évaluation des actions menées en matière d'activité physique et sportive à des fins de santé. Les maisons du sport-santé, annoncées par Laura Flessel, ministre des Sports, y font l'objet d'une large réflexion.

Intitulé "Pour lever les freins au développement de l'activité physique", le rapport relève de très nombreuses initiatives menées sur le territoire grâce à une forte mobilisation de nombreux acteurs, dont les collectivités locales.

<http://www.sports.gouv.fr/autres/RapportIGASIGJSAPSMars2018.pdf>

(à lire dans : *Localtis.info*, 16/04/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250280952239>

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION – COMMUNICATION

Articles

Protection des données, le casse-tête des entreprises

Le règlement général sur la protection des données personnelles hante les nuits des patrons de PME. Se conformer à ce texte européen, qui garantit davantage de protection aux particuliers, est chronophage et coûteux.

(à lire dans : *Monde Economie & Entreprise (Le)*, 09/05/2018, p. 2-3)

Droits et libertés : le règlement européen des données personnelles arrive dans les collectivités

Nouvelle logique : Le règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) opère, à compter du 25 mai 2018, un changement de culture en passant du contrôle à la responsabilisation.

Affirmation des droits : Le premier versant de cette révolution culturelle tient dans l'affirmation des droits des personnes physiques relatifs à la protection des données personnelles.

Obligations : La mise en œuvre du RGPD implique également un renforcement des obligations des acteurs privés et publics.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2414-2415, 07/05/2018, p. 50-52)

Tous fichés

Faillles de sécurité, violation de la vie privée, prolifération des "fakes news", manipulation des esprits...Fin mai, l'Europe impose un nouveau règlement pour éviter les dérives de "l'économie des données", inventée par Facebook et Google. Mais cela sera-t-il suffisant ?

(à lire dans : *Obs (l')*, n° 2791, 03/05/2018, p. 22-34)

Réussir l'ouverture de ses données publiques

La loi pour une République numérique du 7 octobre 2016, déjà pour grande partie en vigueur, a introduit l'open data dans le secteur public. Les collectivités territoriales, sauf les plus modestes, sont soumises à ses dispositions : plutôt que de les subir, elles ont tout intérêt à s'en saisir.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2412, 23/04/2018, 66-67)

<http://www.lagazettedescommunes.com/561597/open-data-comment-reussir-louverture-de-ses-donnees-publiques/>

Comment fait-on pour... appliquer le règlement général sur la protection des données

Le nouveau règlement en matière de protection des données personnelles (RGPD) entre en vigueur le 25 mai 2018. A cette date, les collectivités seront responsables des données personnelles qu'elles détiennent. Elles doivent se mettre en conformité pour éviter des sanctions.

(à lire dans : *Journal des maires et des conseillers municipaux*, n° 4, 04/2018, p. 46-47)

EXPERIENCES DE COLLECTIVITE

Santé au travail : les bonnes idées des agents pour limiter les risques de TMS

Huit innovations visant à améliorer les conditions de travail ont été retenues par la ville de Paris (52 000 agents - 2,2 millions d'habitants) dans le cadre d'un appel à projets auprès des agents. Certaines, au stade prototypes, devraient être généralisées.

Témoignage de Jean-Charles Gary, cantonnier à la direction "propreté et environnement".

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2414-2415, 07/05/2018, p. 28)

Prévention des risques. Pour les Atsem, une approche globale du bien-être au travail

Expérience menée par la ville de Chelles -Seine-et-Marne, 53 000 habitants- pour la prévention des troubles physiques et des atteintes psychiques liées aux activités et exigences du métier d'Atsem : étapes et modalités de la démarche menée auprès des agents et conséquences en termes de formation et d'informations.

<http://www.mnt.fr/collectivites/prix-sante-et-mieux-etre-au-travail>

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2413, 30/04/2018, p. 29)